

QUARTIER N° 3 MORTEFONTAINES

<i>RUE</i>	<i>COMITÉ DE QUARTIER DU 08-06-2017</i>	<i>DIAGNOSTIC DU 16-06-2017</i>	<i>RETOUR DES SERVICES</i>
CAUCHOIX	Installer un panneau stop à l'intersection de l'avenue Mathieu Chazotte afin de ralentir la vitesse.		Les contrôles de vitesse vont être accentués. En 2016, 169 contrôles de vitesse ont été effectués sur la commune.
	Panneau 30 trop discret. Installer un panneau 30 lumineux, clignotant, et un contrôle un peu plus loin.	La dépense est trop onéreuse (3 800 EUR).	La signalisation va être renforcée.
	Mettre en sens unique. Installer des chicanes.		Il s'agit d'une route départementale.
	Installer des coussins berlinois.		Les coussins berlinois sont bruyants. Ce système n'est pas adapté pour les rues dont le stationnement est alterné.
CHÂTEAU	À mettre en sens unique en direction de la D 928 et à mettre en double sens dans la partie haute, à partir de la rue Louis Schweitzer (la rue est dangereuse dans sa partie basse).		A la prochaine rentrée, les aménagements nécessaires à la mise en sens unique de la ligne de bus vont être réalisés.
	À mettre en sens unique en direction du Centre-ville, ce qui réduirait le nombre de rues entrantes vers Deuil-La Barre, donc fluidifierait le boulevard de Montmorency malgré les arrivées de l'avenue Paul Fleury.		
	Contre-sens cycliste avec bande cyclable sur le parking de la place de la Barre pour se "connecter" au feu du boulevard de Montmorency.		
	Privilégier l'élargissement des trottoirs aux pistes cyclables.		
	Installer des chicanes.		
PAUL FLEURY	À mettre en sens unique du boulevard de Montmorency vers la place du 18 juin. Problème avec le bus 256 venant d'Enghien-les-Bains.		Le boulevard de Montmorency est une route départementale.
	À mettre en sens unique vers le boulevard de Montmorency avec un rond-point à cette intersection.		
MONTMORENCY	Ne pas surcharger davantage dans le cadre du plan de circulation.		
GABRIEL PERI	Interdire la circulation des camions.		Les camions livrent quotidiennement le restaurant scolaire de l'école Poincaré.
HENRI DUNANT	Problème de stationnement sur le trottoir -> demander au bailleur social d'ajuster la location de ses parkings pour en faciliter l'accès.		Les bailleurs sociaux ont déjà été approchés et ne souhaitent pas baisser le montant des loyers. La verbalisation va être renforcée. Pour information, le montant de l'amende est de 135 EUR.
JEAN BOUIN	Créer une voie de circulation entre la rue Jean Bouin et la D928.		Le plan de circulation va être modifié dans le cadre de la fermeture du PN4.
SQUARE KENNEDY	Ne pas le transformer en parking, le quartier des Mortefontaines étant le seul sans espaces verts.		Ce projet a été abandonné.

QUARTIER N° 3 MORTEFONTAINES

<i>RUE</i>	<i>COMITÉ DE QUARTIER DU 08-06-2017</i>	<i>DIAGNOSTIC DU 16-06-2017</i>	<i>RETOUR DES SERVICES</i>
MATHIEU CHAZOTTE	À l'angle de la rue Mathieu Chazotte et de la place du marché, stationnement de plusieurs bus qui gênent la circulation automobile.	Le terminus de la ligne de bus 356 qui est actuellement rue Eugène Lamarre va être déplacé entre la CPAM et le marché. Il ne restera à l'emplacement actuel que l'arrêt de bus de la ligne 256. Par ailleurs, l'arrêt de bus de la rue de la Barre va être déplacé après la rue Eugène Lamarre.	
PLACE DE LA BARRE	Réaménager la place après acquisition et destruction de la pizzeria et de l'agence immobilière.		Actuellement, pas envisageable financièrement.
VILLE	Circulation douce : toutes les rues en sens unique avec bordure de protection.		Il s'agit d'une priorité pour la Ville d'instaurer des rues en sens unique, mais cela ne pourra pas se faire pour toutes.
	Enterrer les lignes électriques et téléphoniques pour dégager les trottoirs.		Pas envisageable financièrement.
	Favoriser le développement des vélos sur la Ville : - Marquage au sol. Pas forcément des pistes : si on mélange la circulation des vélos, on réduit la vitesse des voitures, - Contresens cyclables avec les zones 30, - Stationnements vélos sécurisés (arceaux plutôt que pinces-roues) aux abords des équipements.		Les voiries actuelles ne se prêtent pas à ces aménagements. Projet d'aménagement d'espaces sécurisés Véligo pour le stationnement des vélos (déployé par le STIF et SNCF en Ile-de-France).